

Rapport du Président

Séance Publique du
mardi 7 décembre 2010

Service instructeur

Archives Départementales

Service consulté

7^{ème} **Commission**

N° CG-2010-4-7-1

BUDGET PRIMITIF 2011 DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Résumé : *Le présent rapport propose le vote pour les archives départementales de crédits d'investissement à hauteur de 80 000 euros et de crédits de fonctionnement à hauteur de 63 000 euros. Ces montants sont destinés à permettre la poursuite de l'œuvre de préservation des éléments constitutifs de la mémoire du Département.*

Les missions fondamentales des Archives départementales, tant pour ce qui concerne les archives publiques que les archives privées, demeurent : contrôle, collecte, classement, conservation et communication des documents émanant des structures implantées dans le département. Les importantes modifications du paysage administratif, les mutations économiques et technologiques, le manque de place concourent cependant à en rendre chaque jour l'accomplissement plus lourd.

1. Résultats 2010

En 2010 les Archives départementales se sont trouvées face aux défis de 2009 - bâtiments, informatisation, mise en ligne de l'état civil, acquisition de matériels spécifiques-

- les bâtiments : le départ des Archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche à la fin du 1^{er} semestre devait permettre de reprendre l'accueil des archives contemporaines, spécialement les registres du livre foncier. La situation est cependant bloquée pour l'instant et beaucoup d'archives sont en attente de versement. Il est de plus absolument impératif qu'une solution à plus long terme soit trouvée rapidement pour loger les archives ; les magasins construits en 1959 n'offrent plus en effet les conditions de sécurité satisfaisantes et la saturation des locaux actuels est complète.

Des négociations sont en cours avec l'Etat pour disposer de locaux complémentaires à la cité administrative. Si elles ne devaient pas aboutir une location serait envisagée.

- l'informatisation des Archives : les travaux préalables au choix du logiciel sont bien engagés.

- la mise en ligne de l'état civil (1793-1892) a été effective au 1^{er} juillet 2010. Elle permet à tout chercheur de consulter les actes de chez lui. Le succès rencontré a été très important au point qu'il a fallu augmenter la bande passante du site Internet. Il faut souligner que les choix retenus ont permis au Département de faire une économie substantielle. Là où d'autres Départements ont dû financer cette opération à hauteur de plus d'un million d'euros, l'opération a été blanche pour le Haut-Rhin grâce à une convention passée avec une entreprise privée.

2. Actions à mener en 2011

- des magasins de conservation supplémentaires devront absolument être trouvés de manière à ce que les archives définitives des services puissent être accueillies.

- le progiciel dédié qui sera mis en place permettra de gérer les archives papier et les archives électroniques ; les Archives départementales entreront ainsi dans une nouvelle ère.

- la mise en ligne d'autres documents que l'état civil sera poursuivie.

Pour mener à bien ces opérations, je vous propose d'inscrire

- 80 000 euros en investissement
- 63 000 euros en fonctionnement

Les recettes prévisionnelles des Archives départementales pour 2011 se montent à 3000 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER